

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 28 JUIN 2022**

-

### **RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES**

La société Cybergun S.A. (la « **Société** ») a reçu les questions écrites suivantes de la part de plusieurs actionnaires en vue de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 28 juin 2022 (l' « **Assemblée** »).

Conformément à l'article L225-108 du code de commerce, les réponses à ces questions – dont le texte est reproduit ci-après – ont été apportées au cours de l'Assemblée, étant précisé qu'une réponse commune est apportée aux questions qui présentent le même contenu.

\* \* \*

**1. Combien la Société et les sociétés de son groupe (Arkania-Valantur, Verney-Carron) ont-ils de salariés ? Combien en auront-elles à la fin de l'année ?**

La Société et les différentes sociétés de son groupe (hors la société Verney-Carron) emploient environ 260 équivalents temps plein (ETP). Pour sa part, la société Verney-Carron emploie environ 70 ETP à ce jour.

Compte tenu de ses objectifs, et sous réserve d'ajustements ponctuels, notamment liés au lancement de nouveaux projets ou à la montée en puissance de projets en cours, le groupe (en ce compris la société Verney-Carron) devrait avoisiner les 500 salariés d'ici la fin de l'année 2022 (*cf.* communiqué du 23 juin 2022).

**2. Le projet d' « arme révolutionnaire » est-il toujours d'actualité ? Si oui, quand un contrat sera-t-il signé et pour quel montant ?**

Le projet d' « arme révolutionnaire » est toujours d'actualité. La phase de développement menée par la Société est quasiment terminée et la campagne de qualification devrait voir lieu prochainement. Les discussions se poursuivent avec l'un des principaux fabricants mondiaux d'armes sur les modalités de fabrication de cette arme.

**3. Y a-t-il d'autres contrats militaires en cours de négociation ? Si oui, pour quels montants ?**

La Société ne peut pas répondre à cette question dans la mesure où les négociations d'un contrat de ce genre sont, de manière usuelle, couvertes par des accords de confidentialité ou sont susceptibles de constituer des informations privilégiées au sens de la réglementation boursière.

La Société tiendra le marché et les actionnaires de la Société informés dès la conclusion d'un contrat significatif, comme elle a pu le faire par le passé pour la conclusion d'un contrat de sous-traitance avec RUAG Défense France (communiqué du 5 janvier 2021), d'un contrat de co-traitance avec Thalès (communiqué du 1<sup>er</sup> juin 2021) ou encore d'un contrat avec une agence fédérale américaine (communiqué du 24 septembre 2021).

La Société peut toutefois confirmer rester attentive aux différents appels d'offres ou opportunités susceptibles d'entrer dans son champ de compétence.

**4. La Société va-t-elle recourir aux services d'un analyste ?**

Il n'est pas prévu, à ce jour, de recourir aux services d'un analyste compte tenu de la difficulté à appréhender l'ensemble des métiers de la Société (*air soft*, équipement militaire, etc.), du peu d'analystes experts et du coût associé à une telle prestation.

**5. La Société va-t-elle changer de catégorie boursière et de descriptif pour mieux montrer sa réorientation vers le militaire ?**

La Société a réalisé, au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, environ un tiers de ses activités dans le domaine militaire contre deux tiers dans le domaine civil. Si cet équilibre venait à évoluer de façon significative dans le futur, la Société étudiera l'opportunité d'être référencée dans une autre catégorie sectorielle.

**6. Quel est le chiffre d'affaires 2022 attendu pour le groupe Arkania-Valantur ? Quelle serait la répartition entre Arkania et Valantur ?**

La Société a annoncé viser un chiffre d'affaires de près de 60 MEUR en 2022, dont un tiers pour la division militaire (*cf.* communiqué du 9 juin 2022), sans qu'il ne soit possible, à ce stade, de distinguer ce qui relève du périmètre « Arkania » ou du périmètre « Valantur » (étant précisé que cette distinction est aujourd'hui artificielle et obsolète puisqu'Arkania est pleinement intégrée au groupe Arkania-Valantur).

**7. Pourquoi l'objectif de répartition du chiffre d'affaires entre le civil et le militaire, initialement prévu à plus de 50% en faveur du militaire, a-t-il été revu à la baisse (avec une part du militaire à 33%) ?**

La Société a initié au cours des derniers mois plusieurs mouvements stratégiques majeurs qui ont un impact sur l'équilibre du chiffre d'affaires. Dans le pôle civil, les activités issues du rapprochement avec Evike restent à ce stade consolidées et pèsent pour environ deux tiers des ventes. Dans le pôle militaire, qui pèse aujourd'hui pour environ un tiers de l'activité contre seulement 3% un an plus tôt, l'activité issue de la reprise de la société Verney-Carron n'est pas encore consolidée. L'équilibre peut donc continuer à évoluer au fil du temps.

En toutes hypothèses, la baisse apparente de l'objectif de chiffre d'affaires pour le pôle militaire n'est que relative : elle est la conséquence d'une surperformance non anticipée du pôle civil, et non d'un déclin du pôle militaire qui reste en croissance en valeur absolue.

**8. Le catalogue *air soft* de la société Verney-Carron est-il le fruit d'une collaboration avec la Société ? Si oui, quelle est la part de chacun ? Pourquoi ces armes ne sont-elles pas en vente sur le site Evike Europe ?**

Les produits *air soft* proposés par la société Verney-Carron ont été développés conjointement par la Société (directement ou par l'intermédiaire de sa filiale Arkania-Huard) et par la société Verney-Carron.

Ces produits sont actuellement en cours de production et seront vendus directement par la société Verney-Carron ainsi que par la Société, à travers ses différents canaux de distribution, et notamment le site Evike Europe, dès qu'ils seront disponibles (*a priori* d'ici la fin de l'année 2022).

9. **Dans un article des Echos du 11 mars 2022, la Société indique produire et livrer conjointement avec la société Verney-Carron plusieurs milliers de fusils d'assaut aux forces armées. La Société peut-elle en dire plus sur ce partenariat et ce projet en commun ? En attendant la finalisation du rachat de la société Verney-Carron, le groupe Cybergun travaille-t-il déjà sur d'autres opérations communes sous forme de partenariat ? Si oui, de quels types ?**

La Société n'a jamais indiqué être *actuellement* en train de produire et de livrer des fusils d'assaut aux forces armées, et *a fortiori* plusieurs milliers. La Société confirme que le groupe est en capacité de produire plusieurs milliers de fusils d'assaut et d'autres fusils (fusils de précision et fusils d'effraction, par exemple) en fonction de la demande. Cette production est même déjà en cours.

La Société confirme également qu'au résultat de son rapprochement avec la société Verney-Carron, l'objectif commun est de pouvoir mettre en place une chaîne de production opérationnelle capable de produire plus de 50.000 armes par an (hors fusils de chasse) (*cf.* communiqué du 4 mars 2022).

10. **Depuis le rachat de la société Valantur F.G. par Cybergun, Arkania-Valantur n'a fait l'objet d'aucun communiqué sur ses activités, ses clients... Est-il possible d'avoir une vision des clients actuels de la société Arkania-Valantur et des typologies de projets sur lesquels elle travaille ? Peut-on prévoir à l'avenir d'avoir des communiqués sur les nouveaux projets signés par la société Arkania-Valantur ?**

Conformément à ses obligations, la Société communique régulièrement sur l'actualité de ses filiales, suivant le rythme de cette actualité. C'est tout particulièrement vrai s'agissant de la filiale Arkania-Valantur qui a, depuis la reprise de la société Valantur F.G. fait l'objet de différents communiqués, comme celui du 16 mars 2022 sur la conclusion d'un contrat de sous-traitance avec RUAG Défense France ou du 20 juin 2022 sur le salon EUROSATORY.

La Société continuera à tenir le marché et les actionnaires de la Société informés de la conclusion de contrats significatifs, comme elle l'a fait par le passé soit au travers de communiqués dédiés soit dans le cadre des publications périodiques de chiffre d'affaires (à l'image du communiqué du 9 juin 2022 précisant la contribution du pôle Militaire au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022).

Quant à l'identité des clients du groupe Arkania-Valantur ou à la conclusion de contrats stratégiques, celles-ci ne peuvent pas être communiquées avec précision et exhaustivité pour des raisons de confidentialité légale ou contractuelle. Ceci étant, et outre les partenaires déjà cités, la Société peut confirmer que le groupe Arkania-Valantur travaille de manière quotidienne avec, entre autres, des acteurs de premier plan du domaine de la défense, de la sécurité, de l'aéronautique et de la santé.

11. **Le rapprochement Thalès / Ruag est-il une bonne chose pour la Société dans la mesure où les deux sont clients du groupe Cybergun ? Cela peut-il conduire à de nouvelles opportunités ou alors cela réduit-il la concurrence ? La Société travaille-t-elle sur de nouveaux appels d'offres communs en France comme à l'étranger avec Thalès ?**

La Société a suivi avec attention et intérêt le rapprochement entre les groupes Thalès et Ruag qui étaient déjà, à la date de ce rapprochement, des partenaires stratégiques du groupe. La Société y voit une réelle opportunité : ce rapprochement devrait donner naissance à un acteur plus important sur le marché de la défense, capable de remporter de nombreux appels d'offres auxquels la Société est susceptible de participer en qualité de co-traitant ou de sous-traitant de ce nouvel acteur.

Quant à la question de savoir si la Société travaille à de nouveaux appels d'offres communs avec Thalès, il n'est pas possible de répondre à cette question pour les raisons de confidentialité exposées dans la réponse apportée à la question 3.

**12. Comment la Société est-elle impactée par les différentes crises (prix et pénurie des matières premières, crise du covid et fermeture en Chine de certaines usines, inflation qui limite le pouvoir d'achat des consommateurs, pénurie de main d'œuvre dans certains domaines avec augmentation des salaires) ?**

À ce jour, l'activité de la Société n'est pas pénalisée outre mesure par le contexte international, à l'exception de l'accroissement du temps d'acheminement des marchandises depuis l'Asie et de la hausse des coûts de transport. Ceci étant, grâce à la politique volontariste de reconstitution des stocks menée par la Société depuis plusieurs mois (cf. communiqué du 16 novembre 2021), l'impact sur l'activité de la Société n'est pas significatif à ce jour, et ce d'autant que ces stocks avaient été reconstitués avant la hausse des matières premières.

La Société demeure toutefois vigilante et n'exclut pas de réagir rapidement si la situation devait perdurer ou évoluer.

La société Verney-Carron est toutefois confrontée à une pénurie de main d'œuvre qui est suivie au haut plus niveau par la Société.

**13. Est-il possible d'avoir une vision des différentes aides d'Etat actuelles que Cybergun a sollicité / obtenu (CIR, France Relance, BPI, etc.) ? Un financement d'Etat pour le rachat de la société Verney-Carron ou sa modernisation fait-il partie des options possibles ?**

La Société bénéficie du crédit impôt recherche (CIR). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, le montant du CIR dont a bénéficié la Société (hors Verney-Carron) s'élève à 403.466 euros. La Société rappelle que, grâce à l'assainissement de sa situation financière celle-ci n'a pas eu besoin de recourir à un prêt garanti par l'Etat (PGE).

S'agissant de la prise de contrôle de la société Verney-Carron, aucun financement direct d'Etat n'est prévu à ce stade. Ceci étant, aucune porte n'est fermée et la Société, en lien avec la société Verney-Carron, étudiera toutes les opportunités. La Société rappelle toutefois que l'Etat et les pouvoirs publics ont fortement soutenu la reprise de la société Verney-Carron, notamment par d'importants abandons de créances et des garanties activées.

**14. Les évènements liés à la guerre en Ukraine sont-ils déclencheurs d'un surcroit de demande de devis / appels d'offre pour le groupe Cybergun ? La Société observe-t-elle des délais de décisions plus courts ?**

La Société demeure particulièrement attentive aux conséquences de la crise russo-ukrainienne. S'il est difficile d'isoler les conséquences directes de ce conflit sur l'activité du groupe par rapport à d'autres facteurs, il peut toutefois être relevé une hausse sensible de la demande émanant de clients situés dans des pays proches de l'Ukraine et/ou de la Russie (Lituanie, Roumanie, etc.).

**15. Lors du salon en Allemagne (IWA), la Société avait noté une forte augmentation des demandes de devis et des contrats signés. Globalement, la Société peut-elle donner une vision du *pipe* commercial civil et du *pipe* commercial militaire ? Y a-t-il une accélération des demandes de devis / appels d'offre par rapport à 2021 ?**

La Société vise un chiffre d'affaires consolidé (à périmètre constant) de 60 MEUR pour l'année 2022, dont un tiers pour la division militaire (cf. communiqué du 9 juin 2022).

Pour le reste, il n'est pas possible de répondre pour les raisons de confidentialité exposées dans la réponse apportée à la question 3.

- 16. Le groupe BGS au Brésil met en avant l'offre commerciale de Spartan Military & Law Enforcement (<https://groupbgs.com/defense/spartan/>). La Société peut-elle en dire plus sur ce partenariat ? Des projets sont-ils en cours au Brésil ou sur le point d'être signés ?**

Le groupe BGS est un partenaire commercial de la société au Brésil.

Quant à la question de savoir si de nouveaux projets sont en cours au Brésil ou sur le point d'être signés, il n'est pas possible de répondre à cette question pour les raisons de confidentialité exposées dans la réponse apportée à la question 3.

- 17. La Société avait communiqué l'année dernière sur le fait qu'elle avait racheté en propre quelques magasins d'air soft avec de belles progressions des chiffres d'affaires. Cette stratégie se poursuit-elle ? La Société pourrait-elle envisager de lancer une sorte de franchise de magasins d'air soft ?**

La Société exploite quatre boutiques physiques de vente d'air softs et d'accessoires (Brie-Comte-Robert, Reims, Fréjus, Bordeaux-Mérignac). Ces boutiques sont aujourd'hui rentables. La fermeture de l'une ou l'autre de ces boutiques n'est donc pas envisagée à ce jour. Au contraire, la Société entend poursuivre sa stratégie de disposer de points de vente physiques. La Société reste donc attentive aux éventuelles opportunités d'ouverture et n'exclut aucun format (en propre, avec un partenaire ou en franchise).

- 18. Si une augmentation de capital était nécessaire en 2022 pour l'achat et/ou les investissements de la société Verney-Carron, à combien se chiffrerait-elle ?**

Comme indiqué par communiqué du 8 mars 2022, la Société ne prévoit pas de recours sur son titre à un financement avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) des actionnaires et n'imposera donc pas de dilution à ses actionnaires pour financer ce projet de rapprochement.

La Société rappelle que le rachat des dettes de la société Verney-Carron est financé par les fonds propres de la Société et que les modalités du financement de l'investissement a été validé par les actionnaires de la société Verney-Carron.

- 19. Des augmentations de capital sur d'autres projets sont-elles envisagées ? Si oui, pour quel montant ?**

**En cas d'augmentation de capital, les nouvelles actions créées seront vendues avec une décote ou au contraire au-dessus du cours actuel ?**

À ce jour, la Société ne prévoit pas d'augmentations de capital. La Société se réserve toutefois la possibilité d'effectuer une ou plusieurs augmentations de capital, en fonction de ses projets, de ses opportunités et des conditions de marché. Les modalités de ces éventuelles augmentations de capital, au premier rang desquelles le montant de l'augmentation et le prix de souscription, dépendront notamment des conditions de marché.

20. Depuis l'annonce du rachat de Verney-Carron, l'action Cybergun a beaucoup baissé. Il semble que le marché a temporairement sanctionné l'action en attendant d'en savoir plus sur le financement de cette acquisition (reprise de la dette) ainsi que le montant prévu pour moderniser et développer l'outil industriel de Verney-Carron (20 MEUR sur 4 à 5 ans).

En parallèle, la Société a annoncé des objectifs pour Verney-Carron :

- production annuelle de 15.000 à 20.000 armes de chasse et plus de 50.000 armes Sécurité & Défense ;
- doublement de l'effectif en recrutant 70 personnes dans les 18 à 24 mois suivant l'acquisition de Verney-Carron.

- A. On sait que les contrats militaires nécessitent des procédures d'appels d'offres qui peuvent être longues, fortement concurrentielles et parfois très politiques. Pouvez-vous nous rassurer sur ce plan de financement de 20 MEUR et les embauches quasi-immédiates de 70 employés supplémentaires ? Y a-t-il déjà des contrats signés en face de ces chiffres sachant que les appels d'offres peuvent prendre plusieurs années ? Qu'est-ce qui justifie l'embauche de 70 personnes supplémentaires très rapidement ? La demande chez Verney-Carron est-elle à nouveau en train de fortement augmenter suite aux dernières années de baisse ?

La Société confirme que le financement des 20 MEUR est d'ores et déjà sécurisé (cf. communiqué du 8 mars 2022).

Quant au nombre de recrutements, la Société n'a jamais confirmé ni le nombre, ni le rythme de ces recrutements. Ceci étant, il est plus que vraisemblable que la société Verney-Carron devra procéder prochainement à des recrutements afin d'atteindre les objectifs de production fixés dans le cadre du rapprochement avec la Société.

Enfin, quant à la question de savoir si des contrats sont déjà signés, il n'est pas possible de répondre à cette question pour les raisons de confidentialité exposées dans la réponse apportée à la question 3.

Ceci étant, la stratégie de la société Verney-Carron intègre la temporalité particulière des procédures d'appels d'offres et prévoit donc d'autres ressorts de croissance.

- B. L'objectif de production annoncé est un objectif à quel horizon ? 4 ou 5 ans comme le plan de financement de 20 MEUR ?

L'objectif de production étant une conséquence de l'investissement (modernisation de l'outil productif, recrutements, etc.), le rythme de production annoncé devrait être atteint à l'issue d'une période de 4 à 5 ans et de l'investissement de 20 MEUR.

- C. Quelle fourchette de chiffres d'affaires représente les 15 / 20.000 armes de chasse et les 50.000 armes de défense ? 50 à 60 MEUR ?

La Société ne souhaite pas communiquer de prévision de chiffre d'affaires autre que l'ambition d'atteindre 60 MEUR en 2022, dont une part proviendra de la consolidation de la société Verney-Carron au 2<sup>nd</sup> semestre.

**Cybergun**  
société anonyme au capital de 4.616.418 euros  
40, boulevard Henri-Sellier 92150 NANTERRE  
337 643 795 R.C.S. Nanterre  
(la « Société »)

**D. Quelle capacité de production pourrait-on atteindre dès la première année (2023) ?**

En raison de la crise des matières premières et de la difficulté à trouver de la main d'œuvre, la Société ne souhaite pas communiquer d'objectifs intermédiaires mais confirme son objectif à terme d'une capacité de production de 15.000 à 20.000 armes de chasse et plus de 50.000 armes Sécurité & Défense.

**21. Dans le communiqué de la Société du 23 juin 2022 sur la décision du Tribunal de commerce de Saint-Etienne concernant la société Verney-Carron, il est indiqué :**

**A. « Le Groupe CYBERGUN s'est également engagé à investir un montant total de 1,6 M€ pour désendetter la société VERNEY-CARRON. » Avec les 1,6 MEUR investis, la société Verney-Carron sera-t-elle totalement désendettée ? Dans la mesure où la société Verney-Carron était endettée autrefois de 7 à 8 MEUR, y a-t-il une renégociation de la dette ou restera-t-il 5 à 6 MEUR à payer dans les années à venir ?**

Dans le cadre du plan de sauvegarde de la société Verney-Carron, la Société s'est entre autres engagée à racheter auprès des établissements bancaires leurs créances sur la société Verney-Carron. Une fois ces créances rachetées par la Société, celles-ci vont être traitées conformément aux dispositions du plan de sauvegarde et aux engagements pris par la Société. Au résultat de ceux-ci, la société Verney-Carron sera effectivement désendettée puisque, sur les 9 MEUR de dette à l'ouverture de la procédure de sauvegarde, celle-ci n'aura plus qu'une dette résiduelle d'environ 900.000 euros payée sur huit ans.

**B. « Le Groupe CYBERGUN devrait détenir à terme de l'ordre de 75% du capital de la société [Verney-Carron], le reste étant dans le public. » Il semble être indiqué que la famille Verney-Carron ne sera plus actionnaire ? Cela sera-t-il le cas ? Est-il prévu un mécanisme pour que la famille Verney-Carron monte au capital de Cybergun ?**

Dans le cadre du plan de sauvegarde de la société Verney-Carron, il est prévu que les membres de la famille Verney-Carron apportent leurs actions Verney-Carron à la société Verney-Carron Développement, société contrôlée par Cybergun. Au résultat de cet apport, Cybergun devrait détenir, par l'intermédiaire de la société Verney-Carron Développement, environ 75% du capital de la société Verney-Carron, étant rappelé que la société Verney-Carron Développement sera associé commandité de Verney-Carron sous forme de commandite par actions. Par conséquent, la Société conservera en toutes hypothèses le contrôle de la société Verney-Carron.

Il n'est pas prévu, à ce jour, de mécanisme particulier permettant la montée au capital de la Société de la famille Verney-Carron.

**C. « Le Groupe CYBERGUN entend également s'appuyer sur la stratégie de diversification décidée par VERNEY-CARRON, (...) et surtout dans la sécurité informatique (Serenicity) tout en renforçant les interactions entre les différentes activités de la Société. » La société Serenity est-elle actuellement rentable ? Quel est son chiffre d'affaires dans la part des 8 M€ réalisés par le groupe Verney-Carron en 2021 ? La cybersécurité est connue pour nécessiter d'investir énormément en R&D. Est-il prévu des investissements pour le développement de cette société ou cette société s'autofinance-t-elle ? Est-il possible de donner quelques exemples d'interactions possibles avec les autres activités du groupe ?**

Les derniers comptes publiés de la société Serenity font apparaître un chiffre d'affaires de 68 kEUR pour un résultat de (81) kEUR pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

## **Cybergun**

société anonyme au capital de 4.616.418 euros  
40, boulevard Henri-Sellier 92150 NANTERRE  
337 643 795 R.C.S. Nanterre  
(la « **Société** »)

La Société confirme qu'elle entend encourager et participer activement au développement de Serenicity, auquel la Société croit tout particulièrement. Ce développement pourra passer par la constitution de synergies commerciales et de projets communs avec les différentes divisions du groupe, et notamment la division militaire dans la mesure où les compétences et techniques de Serenicity sont particulièrement recherchées par les acteurs de ce milieu.

Il n'est pas prévu, à ce stade, d'investissements ou de financements directs de la Société dans Serenicity. La société Verney-Carron – qui détient près de 25% du capital de Serenicity – continuera toutefois à jouer pleinement son rôle d'actionnaire de Serenicity, étant précisé qu'il n'y a pas, à ce jour, d'inquiétude sur le financement de Serenicity.

\*            \*  
\*  
\*  
\*